L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOL. I. WINNIPEG, MANITOBA, AOUT 11, 1898. No 28

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis $1.00
Europe (compris le port) 2.50

TARIF DES ANNONCES.

1 ère insertion, par ligne . . . . . 10 cts
Chaque insertion subsequente . . . 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LA GUERRE

L'Espagne accepte définitivement de discuter la paix sur les bases proposées par les Etats-Unis. Mons. Cambon, l'ambassadeur de France à Washington négocie au nom de l'Espagne. La France d'ailleurs n'est nullement intervenue comme médiatrice, elle n'a consenti qu'à servir d'intermédiaire, sans pour cela mêler sa voix à celle des deux adversaires.

Voici la d'claration officielle livrée à la publicité par le président des Etats-Unis touchant les conditions pacifiques proposées à l'Espagne :

"Dans le but de faire disparaître tout malentendu au sujet des négociations pacifiques entre les Etats-Unis et l'Espagne, il est à propos de faire connaître les propositions faites par les Etats-Unis à l'Espagne dans la note transmise samedi dernier à l'ambassadeur français.

"Le président ne réclame point pour le moment d'indemnité pécuniaire, mais demande l'abandon de toute prétention à la souveraineté et au titre de l'île de Cuba, ainsi que l'évacuation immédiate de l'île par l'Espagne."

"La cession aux Etats-Unis et l'évacuation immédiate de Porto-Rico et des autres îles soumises à la souveraineté de l'Espagne dans les Antilles."

En outre la cession de l'une des îles Mariannes."

"Les Etats-Unis occuperont et détiendront la ville, la baie et le port de Manille jusqu'à la conclusion d'un traité de paix qui statuera sur le gouvernement des Philipines.'

Si l'Espagne accepte ces conditions dans leur intégrité, le président déclare que les Etats-Unis nommeront des commissaires chargés de s'aboucher avec ceux nommés par l'Espagne dans le but de conclure un traité de paix basé sur les propositions que nous venons d'indiquer.

PORTO RICO.

En attendant, les opérations continuent à Porto Rico, où les naturels paraissent accueillir les Américains comme des libérateurs. C'est une marche triomphale.

LA FIÈVRE JAUNE.

A Santiago la fièvre jaune fait son œuvre ; les réclamations s'élèvent du sein de l'armée d'occupation, demandant à être rapatriée, et l'épidémie a pris de telles proportions que l'on craint de voir disparaître toute l'armée d'occupation.

On se demande dans ces conditions ce qui serait arrivé si les Espagnols bien approvisionnés et bien défendus avaient résisté, ne fut-ce qu'un mois, à l'armée américaine !

C'eut été un désastre effroyable, car l'épidémie eut été encore plus sévère parmi des troupes campées et sujettes à toutes les fatigues de la guerre.

RÉSULTATS.

D'autant plus que l'inefficacité des bombardements de la flotte est aujourd'hui chose évidente.

Des officiers de la marine américaine, désireux de se rendre compte des effets des nombreux bombardements des fortifications de Santiago par l'escadre de l'amiral Sampson, ont passé deux jeurs à visiter les forts et les batteries de la rade. Leur verdict peut se résumer ainsi :

"Une énorme quantité de projectiles valant deux millions de dollars a été lancée contre les batteries défendant la rade de Santiago ; ces projectiles sont restés absolument sans effet ; ils n'ont pas réduit les batteries au silence, ce qui a démontré une fois de plus que c'est perdre son temps et son argent que de bombarder des retranchements en terre.

Le Nouveau Vice-Roi des Indes.

Londres, 3 août.

On croit généralement ici que M. G. N. Curson dont l'épouse est une Américaine, sœur de Joseph Leiter, sera nommé Vice-Roi des Indes en remplacement de Lord Elgin dont le terme d'office est expiré.

Sir Wilfrid Laurier

A Winnipeg

Sir Wilfrid Laurier, Premier du Canada, est arrivé mardi matin à Winnipeg, à sept heures et trente minutes, dans son wagon particulier, (Champlain).

Il était accompagné par Mons. James Sutherland, M. P., le whip libéral ; l'Hon. J. D. Cameron, et Mons. Isaac Campbell.

Le voyage de Sir Laurier étant d'un caractère absolument privé, il n'a reçu aucune délégation, ni répondu à aucun interview.

La matinée a été consacrée à une visite à l'Elm Park, dont le Premier Ministre s'est montré émerveillé.

Dans l'après-midi, il a serré la main dans le Grand Hall du Manitoba Hotel à quelques-unes des notabilités du Parti Libéral de Winnipeg et de Saint-Boniface.

Sir Wilfrid Laurier a accueilli avec son amabilité accoutumée, le reporter de L'ÉCHO DE MANITOBA. Il paraît jouir actuellement d'une excellente santé.

Après une visite en voiture dans la ville, durant l'après-midi, il est rentré au Manitoba.

Il est parti mercredi matin pour Arthabaska.



SIR WILFRID LAURIER.

M. Henri Bourassa.

Choisi comme Secretaire de la Conference de Quebec.

Le scrétaire canadien de la Conférence Internationale qui se réunira à Québec, le 23 août courant, sera M. Henri Bourassa, le jeune et populaire député de Labelle aux Communes. C'est sur lui que se sont ralliés en définitive les suffrages des membres du cabinet. La nomination sera faite officiellement par les commissaires américains et les commissaires britanniques réunis à leur première assemblée.

Lord Herschell a acquiescé hier au choix que l'on a fait de M. Bourassa.

La nomination du député de Labelle comme l'un des secrétaires des délibérations importantes qui se tiendront prochainement à Québec, fait honneur à la jeunesse canadienne-française dont M. Bourassa est l'un des plus brillants représentants. Le gouvernement a fait dans la personne du député de Labelle un choix judicieux, un choix excellent. Nous sommes heureux d'offrir nos félicitations et au gouvernement et à celui qui reçoit de sa part une si grande marque de confiance et d'estime.

Le Plebiscite.

Les Electeurs Devront se Prononcer le 29 du Mois de Septembre.

Sur la Question de la Prohibition.

Le Conseil des Ministre a tenu une courte séance samedi à onze heures. On s'est occupé d'affaires de routine plus que tout autre chose. Mais on y a aussi définitivement fixé la date à laquell devra se tenir le Plébiscite sur la Prohition.

C'est le 29 septembre que les électeurs du Canada seront appelés à donner ce vote important. On ne pouvait choisir une date plus propice. A la fin de septembre, les récoltes seront terminées dans toutes les parties du pays.

Les cultivateurs, qui forment la plus grande portion de notre population, ne seront pas exposés, en se rendant aux bureaux de votation à la fin de septembre, à perdre un temps précieux.

L' "Imperial Institute Journal," de Loudres : "Canada est la colonie qui a fait le plus de progrès dans cette industrie ; en 1897, il a expédié en Angleterre 5,470 tonnes de beurre. Victoria étant la seule colonie qui ait dépassé ce montant. Les beurres canadiens et australasiens se concurrencent sur nos marchés, mais en raison de la qualité supérieure du produit de l'année dernière, le beurre canadien est devenu un rival très sérieux du beurre du continent, et à l'avenir les exportateurs européens vont se trouver en présence d'un concurrent formidable, le Canada.

Le Drapeau Tricolore sur le Lac Tchad.

M. Gentil, le hardi et heureux explorateur français, qui aura la gloire d'avoir fait flotter le premier vapeur sur le lac Tchad, vient d'arriver à Marseille, de retour de son voyage à travers l'Afrique.

Reçu à bord de "Stamboul" par M. Savorgnan de Brazza, commissaire général du Haut-Congo, délégué par la Société de Géographie de Marseille, il a été publiquement et justement félicité d'avoir, sans tirer un coup de canon, ni même un coup de fusil, parcouru en tous sens des territoires que les traités de délimitation et de partage élaborés par la diplomatie européenne allaient bientôt proclamer définitivement français.

M. Gentil a passé trois ans en Afrique et y a fait œuvre de géant : c'est grâce à ses efforts et à ses sacrifices si le drapeau tricolore flotte aujourd'hui au cœur du continent noir, avec son véritable caractère d'avant-garde, de paix et et de civilisation.

L'ECHO DE MANITOBA.

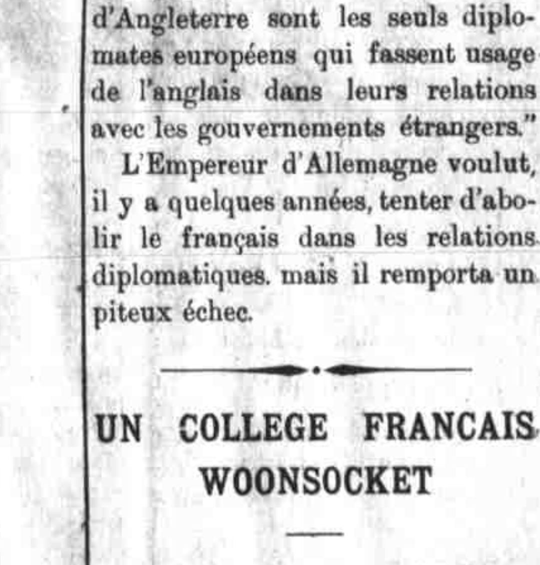
Publié tous les jeudis par la Cie d'imprimerie "L'Echo de Manitoba."
Toutes communications devront être addressées à

L'ECHO DE MANITOBA,
BOITE 1309, WINNIPEG, MAN.

La Langue Francaise

"Un journal de New York dit, à propos de la conférence de samedi à la Maison Blanche, entre le Président McKinley et M. Jules Cambon, ambassadeur de France, qu'il est regrettable qu'un ambassadeur ne parle pas la langue du pays auprès duquel il est accrédité.

Nous croyons, dit avec raison le *Caurrier des Etats-Unis*, qu'il est encore plus regrettable que les chefs du gouvernement d'un grand pays comme les Etats-Unis ne connaissent pas la seule langue dans laquelle il leur soit possible de s'entretenir avec tous les ambassadeurs et ministres étrangers quels qu'ils soient. La langue de la diplomatie est le français ; il n'y en a pas d'autre ; lorsqu'on parle cette langue, on peut communiquer librement avec le représentant de n'importe quel pays ; si on l'ignore, il faut se résigner à recourir à des interprètes. Les ambassadeurs d'Angleterre sont les seuls diplomates européens qui fassent usage de l'anglais dans leurs relations avec les gouvernements étrangers."



L'Empereur d'Allemagne voulut, il y a quelques années, tenter d'abolir le français dans les relations diplomatiques, mais il remporta un piteux échec.

UN COLLEGE FRANCAIS WOONSOCKET

L' "Indépendant" de Fall River, Mass., nous apprend que la ville de Woonsocket, R. I., sera bientôt dotée d'un collège commercial où le français et l'anglais seront enseignés simultanément. C'est même l'intention de M. l'abbé Dauray d'en faire une institution de premier ordre, qui recevra des élèves de toutes les parties de la Nouvelle-Angleterre.

L'Honorable Monsieur Evanturel

Mercredi, le trois août, s'est ouverte la législature d'Ontario.

Nous apprenons avec plaisir, que notre distingué compatriote, l'Hon. Alfred Evanturel, a été réélu Orateur de l'Assemblée.

C'est la première fois, dans l'histoire politique d'Ontario, qu'un Président de la Chambre fera deux termes.

L'Hon. M. Evanturel, durant la dernière session, a rempli ses hautes fonctions avec une impartialité, un tact et une compétence, qui lui ont mérité le suffrage des deux partis.